



ELECTIONS DES REPRESENTANTS DE PARENTS D'ELEVES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LP HENRI BRULLE

Année scolaire 2018-2019

Appel à candidature :

L'implication des familles et la qualité de leurs relations avec le lycée sont un facteur de réussite des élèves.

Le **12 octobre 2018** se dérouleront les élections des parents d'élèves au conseil d'administration du lycée.

Chaque parent est électeur et éligible. 5 représentants des parents seront élus.

Le conseil d'administration se réunit environ 6 fois par an (budget, dotation horaire, projets, contrats...) en principe à 17h 15 en semaine.

Si vous souhaitez être candidat merci de déposer une demande :

à l'attention de M. le Proviseur avant le 02 octobre 2018